

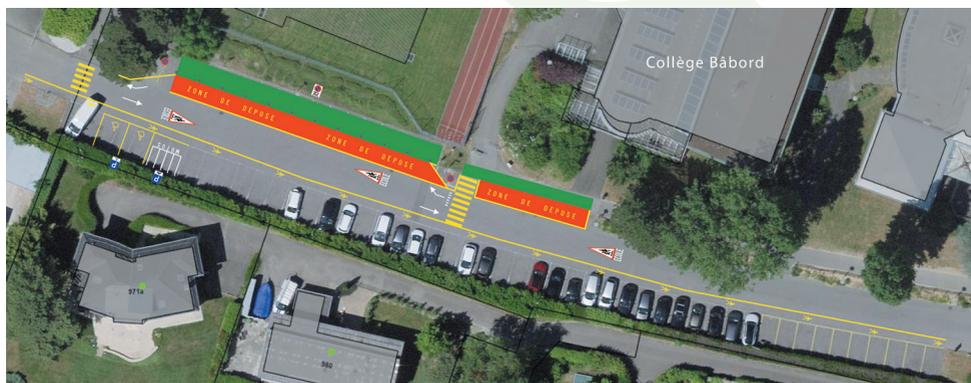


# Parking des Voiles du Léman

## Nouveaux marquages pour la dépose-minute

La Municipalité informe la population que des mesures de sécurité seront mises en place à l'occasion de la rentrée scolaire du **18 août 2025**. Afin de garantir une meilleure fluidité du trafic sur le parking, la zone de dépose-minute sera prolongée et le cheminement des piétons sera sécurisé.

En conséquence, nous invitons tous les usagers à respecter la nouvelle signalisation afin de garantir une rentrée sereine pour l'ensemble des élèves et de leurs familles.



Merci pour votre collaboration et votre compréhension face à cette amélioration attendue.

Pour toute question, vous pouvez contacter la Sécurité municipale au **021 811 50 50** ou par e-mail à [securitemunicipale@preverenges.ch](mailto:securitemunicipale@preverenges.ch).